

BON À SAVOIR

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Il regroupe les dépenses et les recettes nécessaires à la bonne marche de la collectivité.

BUDGET INVESTISSEMENT

Il regroupe les dépenses et les recettes permettant d'entretenir et de créer des équipements publics. La municipalité s'appuie sur une programmation pluriannuelle des investissements.

0 %

d'augmentation des taux de la fiscalité communale. Les bases locatives augmentent de 1,7 % sur l'ensemble du territoire national.

Pour rappel, la taxe d'habitation sur les résidences principales est supprimée depuis le 1^{er} janvier 2023, mais la taxe d'habitation est toujours due pour les résidences secondaires.

0 €

d'emprunt en 2025 et un désendettement qui se poursuit

+ de 1 million €

investis pour la commune

342 € /

La dette

Capital restant dû au 01/01/2025

581 380 €**171,55 € /**

Annuité de la dette en 2025

59 074 €**17,43 € /**

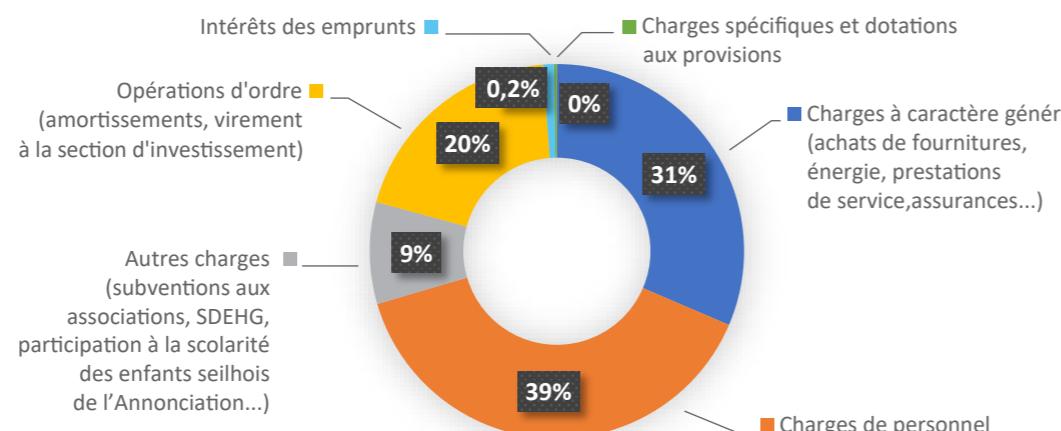
La dette ne doit pas être vue comme un poison, mais plutôt comme un outil nous permettant d'investir dans le respect des capacités financières de la commune.

LE BUDGET PRIMITIF 2025

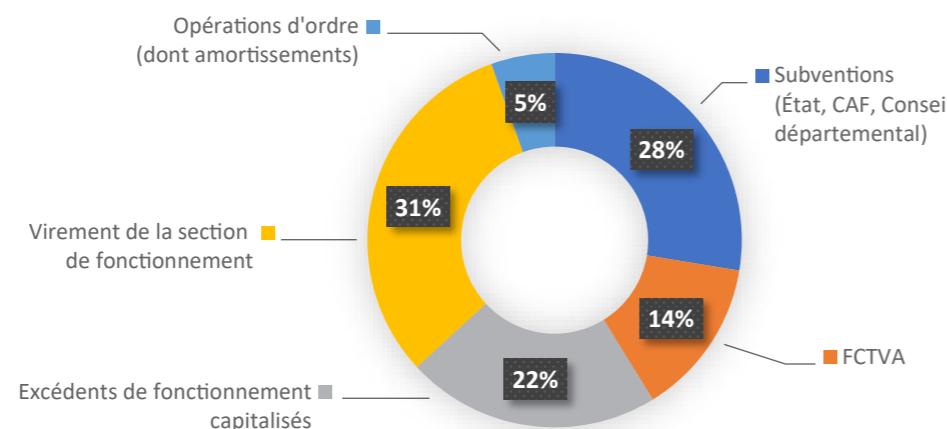
LE BUDGET DE LA VILLE



TOTAL DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



FINANCEMENT DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT



LE DILICO, QU'ES AQUÒ ?

L'État a inventé un mécanisme financier visant à inciter les collectivités à réduire leurs dépenses (et diminuer les déficits publics), le DILICO pour Dispositif de Lissage Conjoncturel des Recettes Fiscales des Collectivités Territoriales.

Essayons de comprendre !

L'État veut obliger les collectivités à épargner une partie des impôts perçus en prélevant une partie de ceux-ci à la source avec un mécanisme difficile à appréhender pouvant apparaître comme injuste.

Le gouvernement Barnier parlait de fonds de réserve et ciblait les collectivités au nombre de 450 dont les

dépenses de fonctionnement étaient supérieures à 40 millions d'euros.

Le gouvernement Bayrou a élargi l'assiette et ce sont aujourd'hui 2 100 collectivités dont 1 800 communes sur près de 35 000 qui sont concernées.

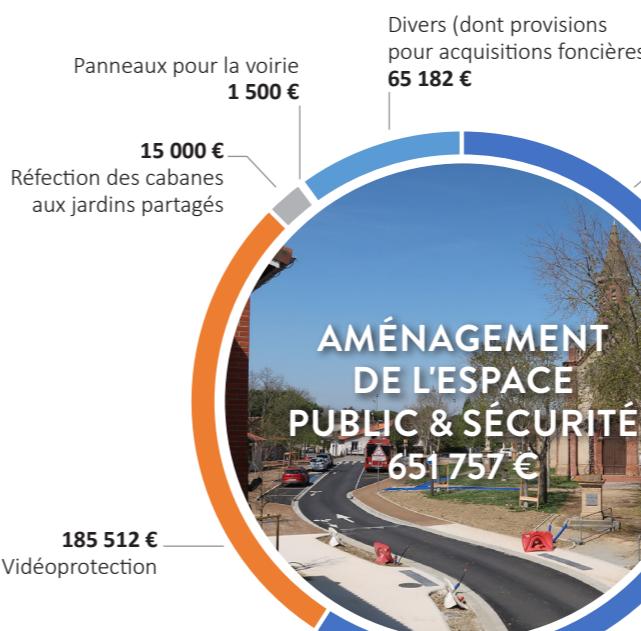
Seilh fait partie de ces communes, cherchez l'erreur ! Nous serons donc prélevés d'un montant qui nous sera notifié prochainement, en 2025, sans connaître la fin de ce dispositif.

Un système opaque qui ne tient pas compte de la taille de la commune et qui empiète sur l'autonomie financière des collectivités.

*Une politique d'investissement ambitieuse
Des projets inscrits dans un Plan Pluriannuel*

*Des axes prioritaires :
ÉDUCATION, JEUNESSE, CULTURE*

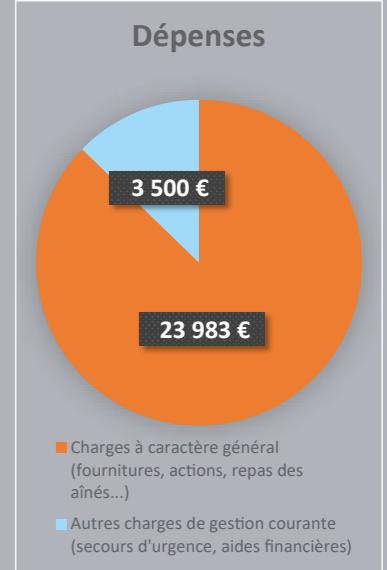
LES PRINCIPAUX PROJETS D'INVESTISSEMENTS EN 2025



+ 10 713 € de frais de personnel pris en charge par le budget communal (agent mutualisé)



Achat de mobilier et sonorisation pour la médiathèque



Financement du budget du CCAS



Relais Petite Enfance
Entretien à la crèche
Centre technique municipal : achat de panneaux occultants
Salle de l'amitié : chauffage réversible et sonorisation
Ossuaire au cimetière
Entretien des vitraux de l'église et piégeage pigeons
Achats pour les services techniques (dont véhicule)
Entretien de l'Hôtel de Ville et achats (informatique et mobilier)

